

ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

AMENDEMENT

N ° AS682

présenté par

Mme Bazin-Malgras, M. Kamardine, Mme Frédérique Meunier, M. Ray, Mme Gruet, M. Cinieri,
M. Dubois, M. Bony, M. Bourdeaux, M. Schellenberger, Mme Petex-Levet, Mme Louwagie,
Mme Valentin, M. Seitlinger, Mme Périgault, M. Le Fur et M. Gosselin

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.